

Nous redoublerons nos humbles supplications dans ces jours d'élections, afin que tout se passe en paix, union et charité. Nous faisons à cette fin appel à nos Communautés, pour que, du fond de leurs paisibles retraites, elles fassent monter au ciel leurs soupirs et leurs vœux ardents, pour en obtenir un puissant secours dans ce temps de commotions populaires. Nous invitons toutes les pieuses Congrégations, les Associations charitables et les âmes ferventes, dispersées dans le monde, à s'unir intimement, pour faire une sainte violence au Père des miséricordes.

Nous allons donc demander tous ensemble, N. T. C. F., que les élections se fassent selon toutes les lois divines et humaines ; que Dieu n'y soit point offensé ; que son saint Nom n'y soit point outragé par de faux serments ; qu'il n'y ait ni tumultes, ni intrigues scandaleuses, ni divisions capables d'attirer la malédiction du ciel ; que ceux qui seront élus soient des hommes assez *forts* pour ne rien craindre, quand il s'agira de soutenir les vrais intérêts de la Religion et de la Patrie ; assez *désintéressés* pour toujours préférer le bien public au bien particulier ; assez *zélés* pour être toujours prêts à renoncer à leurs aises et commodités, dès qu'il s'agira du bien du peuple qui leur a donné sa confiance.

*Telles sont, N. T. C. F., les règles pratiques qu'il nous faut suivre pour faire de bonnes élections*

A cette fin, Nous observerons ce qui suit :

1o. Le Dimanche qui précèdera les élections générales, l'on chantera le *Veni Creator*, avant la messe paroissiale ou de communauté, avec la collecte du St. Esprit qui se dira en tête des oraisons *De mandato*.

2o. Il y aura le même Dimanche Bénédiction Solennelle du St. Sacrement et on y chantera le *Salve Regina* avec le verset et l'oraison correspondant, afin d'obtenir de la Mère des Miséricordes que les élections se fassent sans que son divin Fils soit offensé, et qu'elles aient un heureux résultat.

3o. Les jours d'élection, tous les Prêtres réciteront, avant leur messe, le *Veni sancte*, etc., et diront la collecte du St. Esprit, comme il a été dit plus haut, pour que tous les électeurs soient éclairés par celui qui est la *lumière des cœurs*.

4o. Les saintes Reliques seront exposées tout le jour pendant le temps des dites élections, avec les cérémonies d'usage, pour obtenir par l'intercession de tous les Saints qu'il n'y ait aucun excès de boisson.

C'est ainsi, N. T. C. F., que *pour arriver à ce choix consciencieux des Représentants du peuple nous devons tous, pasteurs et brebis, recourir à Dieu, l'auteur de toutes les lumières et de tous dons parfaits, pour obtenir dans la prière et les autres exercices de religion, le bon conseil, qui est un des dons excellents du*